

# SA ESKER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 11.849.824 Euros  
Siège social : 113, Boulevard de la Bataille de Stalingrad  
69100 Villeurbanne  
331 518 498 RCS LYON

## **Rapport sur le gouvernement d'entreprise** **(Présenté à l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2022)**

## TABLE DES MATIERES

---

TABLE DES MATIERES .....	2
1. Direction et contrôle de la société .....	3
1.1. Présentation des organes de gouvernance .....	3
1.2. Mandats et fonction exercées par les mandataires sociaux durant l'exercice clos .....	4
2. Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance.....	5
2.1. Organisation générale et constitution des organes d'administration et de contrôle.....	5
2.2. Renseignement concernant les membres du Conseil de surveillance dont la nomination est proposée par l'Assemblée générale mixte du 15 juin 2022 .....	7
2.3. Préparation et organisation des travaux.....	7
2.4. Application du Code de gouvernement d'entreprise Middlednext .....	8
2.5. Rémunération des mandataires sociaux .....	9
2.6. Informations complémentaires.....	12
3. Conventions réglementées.....	12
4. Observation sur le rapport de gestion et les comptes annuels .....	13
5. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité et d'utilisation.....	13

# 1. Direction et contrôle de la société

## 1.1. Présentation des organes de gouvernance

Esker est une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

La composition des organes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 est la suivante :

### Directoire :

- Monsieur Jean-Michel BERARD Président du Directoire
- Monsieur Emmanuel OLIVIER Membre du Directoire

### Conseil de surveillance :

- Madame Marie-Claude BERNAL Présidente du Conseil de surveillance
- Madame Nicole PELLETIER-PEREZ Vice - Présidente du Conseil de surveillance
- Monsieur Jean-Pierre LAC Membre du Conseil de surveillance

### Comité d'audit :

- Monsieur Jean-Pierre LAC Président du Comité d'audit
- Madame Marie-Claude BERNAL Membre du Comité d'audit

### Comité des nominations et des rémunérations :

- Madame Marie-Claude BERNAL Présidente du Comité nominations et rémunérations
- Madame Nicole PELLETIER-PEREZ Membre du Comité nominations et rémunérations

### Comité ESG :

- Madame Nicole PELLETIER-PEREZ Présidente du Comité ESG
- Monsieur Jean-Pierre LAC Membre du Comité ESG

## 1.2. Mandats et fonction exercées par les mandataires sociaux durant l'exercice clos

Conformément aux dispositions de l'article 225-102 alinéa 3 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des mandats exercés.

Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES					
		Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en	Adresse professionnelle (fonction principale)
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de Surveillance	Esker SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2024	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
		Wellesley Montessori School	Américaine	Administratrice	2019	N/A	79 Denton Road, Wellesley, MA 02482, USA
N. Pelletier-Perez	Vice- Présidente du Conseil de Surveillance	Esker SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	2017	2022	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
		Femmes Business Angels	Française	Administratrice	2018	2024	23-25 rue Jean-Jacques Rousseau 75001 Paris
J.P. Lac	Membre du Conseil de Surveillance	Esker SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	2020	2025	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
		SIPAREX Associés	Française	Administrateur et Président du Comité d'Audit	2007	2022	9 rue Servient, 69003 Lyon
		Le Progrès	Française	Administrateur	2012	2022	4 rue Paul Montrocher, 69002 Lyon
		Fondation pour l'Université de Lyon	Française	Président du Comité d'Audit	2017	N/A	50 rue de Marseille, 69007 Lyon
		WAOUP	Française	Membre du Comité Stratégique	2019	N/A	70 quai Perrache, 69002 Lyon
J.M. Bérard	Président du Directoire	Esker SA	Française	Président du Directoire	2000	2022	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
		Esker Inc.	Américaine	Directeur	2001	N/A	1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562
		Esker UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Unit 1 Stoney Cross Industrial Estate Station Road, Spondon, Derby, DE21 7RX United Kingdom
		Esker Software GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dornacher Str. 3a D-85622 Feldkirchen Deutschland
		Esker Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Guido Gozzano, 45 21052 Busto Arsizio (VA) Italia
		Esker Ibérica SL	Espagnole	Administrateur	2001	2100	Calle Chile 8, oficina 206 28290 Las Rozas de Madrid
		Esker Autralia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	Suite 1502, Level 15 227 Elizabeth Street Sydney NSW 2000
		Esker Document Automation Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	Unit #11-01, 101 Thomson Road United Square Singapore 307591
		Esker Document Automation (HK) Limited	Hongkongaise	Directeur	2018	N/A	66 <sup>th</sup> Floor, The Center 99 Queen's Road Central Central Hong Kong
		Esker Document Automation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	16-12 Q Sentral Jalan Stesen Sentral 2 50470 Kuala Lumpur Malaysia
Esker Solution Canada Inc.	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	630 René-Lévesque Blvd West Suite 2800 Montréal, Québec Canada H3B 1S6		

		CalvaEDI	Française	Président	2015	N/A	58/A rue du Dessous des Berges - 75013 Paris
		TermSync	Américaine	Directeur	2015	N/A	1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562
		Esker EDI services	Allemande	Président	2017	N/A	Calor-Emag-Straße 3 40878 Ratingen
E. Olivier	Membre du Directoire	Esker SA	Française	Membre du Directoire	2003	2022	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne

Nous vous rappelons qu'en référence aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, la direction générale de la société est assurée par le Directoire.

## 2. Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance

### 2.1. Organisation générale et constitution des organes d'administration et de contrôle

Il est utile de rappeler qu'Esker a adopté la forme de gestion et de direction « à Directoire et Conseil de surveillance » depuis l'Assemblée générale mixte du 30 aout 1999. En effet, l'organisation la mieux adaptée pour Esker, était de séparer les fonctions de direction et de contrôle, et que, pour ce faire, la structure qui semblait la plus approprié était celle du Directoire et du Conseil de surveillance.

Cette séparation des fonctions de direction et de contrôle, complétée par la nomination de membres indépendants au Conseil de surveillance, répond par ailleurs à la volonté de se conformer aux meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise.

#### Composition du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance peut être composé de trois membre au moins et de dix-huit membres au plus. Il est actuellement composé comme suit :

- Marie-Claude Bernal : Présidente
- Nicole Pelletier-Perez : Vice-Présidente
- Jean-Pierre Lac : membre

Les membres du Conseil de surveillance ont été choisis pour leurs compétences et leurs expertises pluridisciplinaires comme en attestent leur biographie.

#### Biographie des membres du Conseil de surveillance

##### Marie-Claude Bernal

Née le 04/11/1946, diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité en 1967 et titulaire d'un MBA en finance et informatique de l'Université de Chicago en 1971.

Marie-Claude Bernal est présidente du Conseil de surveillance de la société Esker depuis 2001. Elle débute sa carrière auprès de la banque de Neuflyze et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de Wellington, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'au 2000. Marie-Claude Bernal a été également administratrice de différentes sociétés privées ou publiques en France et aux Etats-Unis d'Amérique. Actuellement, elle participe à la gestion de patrimoines familiaux en France et aux USA.

### **Nicole Pelletier-Perez,**

Née le 11/06/1952, diplômée de l'Université Lyon 1 (master en informatique) et de l'IAE Aix-Marseille (MBA)

Membre du Conseil de Surveillance de la société depuis 2017. Elle a débuté sa carrière chez Digital Equipment comme ingénieur système puis manager d'équipes techniques. Elle rejoint Oracle France en 1989 pour créer la division secteur publique puis prend la direction d'Oracle application. En 1994 elle est nommée à la direction générale de SAP France. Fin 1996, elle rejoint Wincap Software comme Vice-Présidente Vente Europe et Japon et en 1999 elle est recrutée par IBM Europe. En 2011 elle rejoint la division hardware d'IBM France. Elle est actuellement administratrice d'Actif DPS depuis 2015 et membre de Femmes Business Angels depuis 2016.

### **Jean-Pierre Lac**

Né le 28/09/1950, diplômé d'HEC Paris en 1974

Membre du Conseil de surveillance depuis 2020, Jean-Pierre Lac débute sa carrière dans le groupe Rhône Poulenc en 1975. Il y occupera, à Paris ou aux Etats Unis, des fonctions opérationnelles dans divers domaines de la Finance et de la Stratégie. Il est nommé Directeur Financier de Rhône Poulenc Chimie à son retour des Etats Unis en 1987.

Il rejoint le groupe Philips en 1991 comme Directeur Financier France d'abord, puis Trésorier Mondial basé aux Pays-Bas. Il revient chez Rhône Poulenc en 1997 comme Directeur Général Finances de la division Agrochimie, poste qu'il occupera après la fusion avec la partie équivalente de Hoechst qui a donné naissance à Aventis Cropscience. Après la cession d'Aventis Cropscience en 2001, il rejoint le groupe SEB au poste de Directeur Général Finance, poste qu'il conservera, après avoir participé à la forte croissance du groupe, jusqu'à son départ à la retraite en 2014. Depuis, il a occupé des responsabilités associatives et un mandat de conseiller au Conseil Economique Social Environnemental de la Région Auvergne Rhône Alpes. Actuellement il est encore administrateur de diverses entités industrielles ou tertiaires.

## **Mandats et fonctions**

Les mandats et fonctions exercés, ainsi que les dates de nomination et renouvellement des mandats sont détaillés dans la section 1.1 du présent rapport.

## **Durée des mandats**

La durée des mandats des membres du Conseil de surveillance est de 6 ans.

## **Obligation de détention d'actions Esker**

Les membres du Conseil doivent être actionnaires à hauteur d'au moins 200 titres Esker. Ces 200 titres devant être détenus au nominatif et en possession de chaque membre du Conseil dans l'année suivant la prise de fonction.

## **Membres indépendants du Conseil de surveillance**

Tous les membres du Conseil sont indépendants durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le pourcentage de membres indépendants est ainsi de 100 %.

## 2.2. Renseignement concernant les membres du Conseil de surveillance dont la nomination est proposée par l'Assemblée générale mixte du 15 juin 2022

### Steve Vandenberg

Nationalité américaine

54 ans

Steve Vandenberg est un expert des solutions de sécurité de Microsoft. Steve accompagne les entreprises et les organisations gouvernementales dans leur transition numérique et dans les défis que sont la cybersécurité, la conformité et le traitement des données personnelles. Il aide les entreprises à mettre en place des stratégies créatrices de valeur, qui protègent leurs marques et améliorent leur prise en main par les employés et les consommateurs. Steve a dirigé des équipes de sécurité à BC Hydro, une société de service public canadienne. Il était responsable de la cybersécurité de centrales électriques et de l'infrastructure des compteurs AMR. Il participe à de nombreuses conférences et à la rédaction d'articles sur la cybersécurité et la conformité. Il est titulaire d'un Bachelor de Science en génie mécanique de l'Université de Columbia et un Master en Administration des Affaires (MBA) de l'Université de Pittsburgh. Steve possède parmi ses certifications celles d'Expert-Architecte en solutions Azure, certification professionnelle en traitement des données personnelles, certification professionnelle dans la sécurité du Cloud et CISSP (certification professionnelle en sécurité des systèmes d'information).

### Autres mandats et fonctions exercés :

Aucun

### Nombre d'actions Esker détenues :

Au 31/12/2021, Steve Vandenberg détenait aucune action Esker.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance s'est prononcé, lors de la réunion du comité des rémunérations et des compensations du 9 février 2022, sur l'indépendance de Steve Vandenberg proposé à la fonction de nouveau membre du Conseil de surveillance.

A cette occasion le Conseil de surveillance a validé l'indépendance dudit candidat à l'égard d'Esker.

Le Conseil de surveillance propose la candidature de Monsieur Steve Vandenberg du fait de son expertise et longue expérience en cybersécurité et compliance au sein de Microsoft, en particulier dans la cybersécurité Cloud et la sécurité des systèmes d'information. Il est de plus expert en architecture de solutions Azure, qu'utilise Esker pour ses centres de données.

## 2.3. Préparation et organisation des travaux

### Fonctionnement et travaux du Conseil

Le Conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

A toute époque de l'année, le Conseil de surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Le Conseil de surveillance se voit également communiquer, à tout moment de la vie de la société entre les séances du Conseil, toute information pertinente, y compris critique, notamment à travers les rapports d'analyse financière.

Durant l'exercice clos le 31/12/2021, le Conseil de surveillance s'est réuni 5 fois, les 4 février, 25 mars, 16 juin, 14 septembre et 15 décembre avec un taux de présence de 100%. Le planning des réunions du Conseil de surveillance est défini à chaque Conseil de surveillance pour au moins les deux réunions suivantes et peut aller jusqu'à couvrir les 12 mois suivants.

Les convocations à ces Conseils sont confirmées par messagerie électronique environ une semaine avant la réunion. L'ordre du jour accompagne systématiquement la convocation. Par ailleurs, les comptes qui doivent être examinés lors des réunions d'arrêté semestriel et de clôture des comptes annuels sont adressés aux membres du Conseil environ une semaine avant la réunion. Les réunions représentants du Comité social et économique au Conseil de surveillance sont convoqués à toutes les réunions du Conseil.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Comité d'Audit portant sur l'arrêté annuel des comptes, ainsi qu'aux réunions du Conseil de surveillance portant sur l'arrêté semestriel et annuels des comptes.

## Comités

Afin de mieux exercer sa mission, le Conseil de surveillance du 9 septembre 2002 a approuvé la création de deux comités spécialisés : le comité d'audit et le comité des rémunérations.

En date du 16 décembre 2020, le Conseil de surveillance a renommé le comité des rémunérations en comité des rémunérations et des nominations et a créé un nouveau comité, le comité ESG.

### Comité d'audit

Le comité d'audit, sous la Présidence de Jean-Pierre Lac, a pour mission principale de l'assurer de l'intégrité des résultats financiers de la société et de la fiabilité de son processus de contrôle interne. Il sélectionne les deux Commissaires aux comptes statutaires et revoit leur rémunération. Le comité d'audit est composé des trois membres indépendants du Conseil et se réunit au minimum une fois par an pour examiner les comptes annuels de la société. Il s'est réuni une fois en 2021, le 25 mars.

### Comité des rémunérations et des nominations

Le comité des rémunérations et des nominations, sous la Présidence de Marie-Claude Bernal, a pour mission principale de procéder à la revue des salaires des membres du Directoire, des plans de stock-options et d'attribution gratuites d'actions de la société, et de la politique générale de rémunération des salariés. Il s'est réuni une fois en 2021, le 4 février.

### Comité ESG

Le comité ESG, sous la Présidence de Nicole Pelletier Perez, a comme mission principale d'examiner la politique ESG d'Esker (notation Ecovadis, Score RSE, certification 14001, etc.) et de suivre les plans d'amélioration. Il s'est réuni une fois en 2021, le 16 juin.

## Règlement intérieur

Il traite de façon la plus exhaustive possible, les règles de fonctionnement du Conseil et comporte les rubriques suivantes :

- Objet du règlement intérieur,
- Missions et pouvoirs du Conseil de surveillance,
- Composition du Conseil de surveillance,
- Devoirs et déontologie des membres du Conseil de surveillance,
- Fonctionnement du Conseil de surveillance,
- Création de comités du Conseil de surveillance,
- Règles de détermination de la rémunération des membres du Conseil,
- Entrée en vigueur – force obligatoire.

### 2.4. Application du Code de gouvernement d'entreprise Middlednext

Le Conseil de surveillance a adopté le 15 décembre 2021 en tant que Code de gouvernement d'entreprise, le Code Middlednext publié en décembre 2009 et mis à jour en septembre 2021. L'application de ce code débute au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce Code peut être consulté sur le site internet de Middlednext ([www.middlednext.com](http://www.middlednext.com)).



## 2.5. Rémunération des mandataires sociaux

L'enveloppe de rémunération allouée aux membres du Conseil de surveillance est déterminée par l'Assemblée Générale. Il revient ensuite au Conseil de surveillance de fixer la répartition de cette rémunération entre des membres, en attribuant une part fixe et une part variable fondées sur la présence effective aux réunions du Conseil de surveillance et de ses Comités.

La politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance est détaillée comme suit :

- ❖ Rémunération pour le Président du Conseil de surveillance :
  - Rémunération fixe : 30 000 €
  - Rémunération variable : 1 500 € par réunion planifiée ;
  
- ❖ Rémunération ordinaire (pour tous les membres du Conseil sauf le Président) :
  - Rémunération fixe : 15 000 € ;
  - Rémunération variable : 1 500 € par réunion planifiée ;
  
- ❖ Rémunération supplémentaire pour participation à un Comité (pour tous les membres du Conseil de surveillance dont le Président) :
  - Rémunération variable : 1 500 € par réunion planifiée.

Le montant variable des rémunérations des membres du Conseil de surveillance et des Comités est adapté chaque année en fonction du nombre de réunions planifiées et du nombre de membres bénéficiant de cette rémunération.

Les rémunérations fixes versées au Président et aux membres du Conseil de surveillance ont été fixées par une décision du Conseil de surveillance en date du 15 octobre 2001. Ces montants sont inchangés depuis cette date.

Seul le montant des rémunérations variables, anciennement jetons de présence est fixé par l'Assemblée générale annuelle.

A partir de 2022, l'Assemblée Générale déterminera l'ensemble des rémunérations allouées aux membres du Conseil de surveillance, soient les rémunérations fixes et les rémunérations variables.

Les membres du Conseil de surveillance ne bénéficient d'aucun autre élément de rémunération.

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de surveillance en date du 15 octobre 2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de surveillance entre ses membres.

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2021 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2021		
				Salaires fixes, honoraires	Avantages en nature	Rémunération variable*
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	40 500 €	30 000 €		10 500 €
N. Pelletier-Perez	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	25 500 €	15 000 €		10 500 €
J-P Lac	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	25 500 €	15 000 €		10 500 €
<b>TOTAL</b>			<b>91 500 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>31 500 €</b>

\*ex jetons de présence

A titre information, vous trouverez ci-dessous une présentation comparative des rémunérations versées au titre de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2020 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2020		
				Salaires fixes, honoraires	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €		9 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	12 000 €	7 500 €		4 500 €
N. Pelletier-Perez	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €		6 000 €
J-P Lac	Membre du Conseil de surveillance	Esker SA	8 000 €			8 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €		6 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>101 000 €</b>	<b>67 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>33 500 €</b>

### Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Une fois par an, en fin d'année, le comité des rémunérations se réunit pour faire le point sur les rémunérations du Directoire.

Le tableau récapitulatif des rémunérations du Président du Directoire et du Directeur Général se présente comme suit :

En €	2021		2020	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire</b>				
Rémunération fixe	246 991	246 991	235 037	235 037
Rémunération variable	236 108	112 452	112 452	159 750
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	7 716	7 716	7 336	7 336
<b>Total</b>	<b>490 815</b>	<b>367 159</b>	<b>354 825</b>	<b>402 123</b>
<b>M. Emmanuel Olivier, Directeur Général</b>				
Rémunération fixe	206 647	206 647	191 688	191 668
Rémunération variable	250 452	70 000	70 000	125 000
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	7 667	7 667	7 488	7 488
<b>Total</b>	<b>464 766</b>	<b>284 314</b>	<b>269 156</b>	<b>324 156</b>

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 4 février 2021.

Depuis 2007, la rémunération versée à Monsieur Jean-Michel Bérard, Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2021. Cette part variable comprend des critères ESG.

La rémunération versée à Monsieur Emmanuel Olivier en 2021 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2020. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2021.

Depuis 2017, Monsieur Emmanuel Olivier perçoit une rémunération au titre de son mandat social de membre du Directoire en plus de celle reçue de son contrat de travail.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Jean-Michel Bérard et Emmanuel Olivier.

Les membres du Directoire sont éligibles au plan d'attribution gratuites d'actions. Ces actions ne sont pas assujetties à des conditions de performance.

Le tableau de synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2021	2020
<b>M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire</b>		
Rémunération due au titre de l'exercice	490 815	354 825
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions gratuites attribuées aux cours de l'exercice	1 504 000	808 000
<b>Total</b>	<b>1 994 815</b>	<b>1 162 825</b>
<b>M. Emmanuel Olivier, directeur général, membre du Directoire</b>		
Rémunération due au titre de l'exercice	464 766	269 156
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions gratuites attribuées aux cours de l'exercice	1 203 200	646 400
<b>Total</b>	<b>1 667 966</b>	<b>915 556</b>

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du Conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

#### **Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée, à titre gratuit ou onéreux, aux dirigeants mandataires sociaux de la Société.

#### **Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée par les dirigeants mandataires sociaux de la Société.

#### **Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, respectivement 8 000 et 6 400 actions gratuites ont été attribuées à Messieurs Jean-Michel Bérard et Emmanuel Olivier.

#### **Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social**

Au cours de l'exercice 2021, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 9 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 7 200 actions pour M. Emmanuel Olivier.

#### **Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Les membres du Conseil de surveillance ne détiennent plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, ne détient plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

## 2.6. Informations complémentaires

### Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

### Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 16 juin 2021 a fixé le montant global annuel des rémunérations allouées au Conseil de surveillance (ex jetons de présence) à la somme de 60 000 €, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du Conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

### Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Au cours de l'exercice, M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire a vendu 30 182 titres.

M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire a quant à lui, vendu 12 500 titres.

## 3. Conventions réglementées

Aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce (sur renvoi de l'article L.225-68) n'est intervenue au cours de l'exercice 2021.

Le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes fait état des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-86 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et préalablement autorisées par le Conseil de surveillance, ainsi que celles conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L.225-88 du Code de Commerce, d'approuver les conventions figurant dans ledit rapport.

Nous vous informons, par ailleurs, que vous pourrez, à compter du jour de la convocation à l'assemblée générale, obtenir communication de la liste et de l'objet des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales par la Société au cours de l'exercice écoulé et qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour l'une des parties.

## 4. Observation sur le rapport de gestion et les comptes annuels

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 119 850 925 euros

Chiffre d'affaires : 56 953 095 euros

Résultat de l'exercice : 8 023 543 euros

Par ailleurs, le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

## 5. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité et d'utilisation

Selon l'Assemblée générale mixte du 21 juin 2018 :

N° de la résolution	Objet	Durée de l'autorisation	Plafond maximum	Utilisation
10ème	Attribution d'options donnant droit à la souscription d'actions au profit de certaines catégories de salariés et/ou mandataires sociaux de la société et de certaines sociétés qui lui sont liées	38 mois	200 000 actions	24/06/2019 : attribution de 28 750 options 04/05/2020 : attribution de 28 750 options

Selon l'Assemblée générale mixte du 18 juin 2020 :

N° de la résolution	Objet	Durée de l'autorisation	Plafond maximum	Utilisation
9ème	Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, emportant dans ce dernier cas, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	38 mois	2% du capital au jour de la décision d'attribution du Directoire	05/03/2021 : attribution de 61 800 actions gratuites 01/04/2021 : attribution de 3 000 actions gratuites